



DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

FAITS SAILLANTS

Faits saillants

- L'augmentation du compte de taxes se situe à 9,4% pour une résidence moyenne de 455 800 \$.
- Le budget de 2024 atteint 22,6 M\$, soit une augmentation de 2,2 M\$ par rapport à 2023, représentant une hausse de 10,8%.
- L'augmentation de la taxe sur la valeur foncière est majoritairement reliée à la restructuration du service incendie pour répondre au schéma de couverture de risques soit :
 - 8,0% service incendie
 - 4,1% taxe foncière générale
- Le budget du service incendie passe de 1,1 M\$ à 2,3 M\$ afin de permettre l'atteinte des objectifs du ministère de la Sécurité publique.
- Gel du tarif de l'ensemble de la tarification (matières résiduelles, entretien du réseau d'aqueduc et sanitaire, fosses septiques et éclairage).
- Diminution de la dette totale passant de 38,8 M\$ en 2022 à 36,6 M\$ en 2023.
- Malgré la diminution de la dette totale, les taux d'intérêts à la hausse font augmenter les frais de financement de 12 %.
- Plusieurs contrats municipaux ont connu, encore en 2023, une majoration de coût de beaucoup supérieure au taux d'inflation.

Taxes foncières générales

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxe foncière générale est établi à 0,84355 \$ par tranche de 100 \$ de valeur au rôle, soit une hausse de 12,1 % ventilé comme suit :

- 8,0 % relatif à la restructuration du service incendie.
- 4,1 % pour l'ensemble du budget d'opération, excluant le service incendie.

Pour le secteur commercial et les autres immeubles, le taux d'augmentation est identique.

Tarifications

Le budget de 2024 prévoit un gel de l'ensemble de la tarification.

Les principales tarifications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

TARIFS	2023	2024	VARIATION
Entretien du réseau d'aqueduc	340 \$	340 \$	0 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	175 \$	175 \$	0 \$
Matières résiduelles	375 \$	375 \$	0 \$
Vidange des installations septiques	133 \$	133 \$	0 \$

En combinant la taxe foncière générale et les tarifications avec le coût du service incendie, l'augmentation moyenne du compte de taxes se situe donc à 9,4%.

COMpte DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE DESSERVIE ÉVALUÉE À 455 800\$				
Type	Taxes 2023	Taxes 2024	Variation (%)	Variation (\$)
Taxe foncière générale	3 430 \$	3 845 \$	4.1%	141 \$
Taxe foncière générale – Service incendie			8.0%	274 \$
Entretien Aqueduc	340 \$	340 \$	0.0%	0 \$
Entretien égout sanitaire	175 \$	175 \$	0.0%	0 \$
Éclairage de rues	101 \$	101 \$	0.0%	0 \$
Matières résiduelles	375 \$	375 \$	0.0%	0 \$
Total du compte de taxes	4 421 \$	4 836 \$	9.4%	415 \$

Variations budgétaires

Revenus

Le budget de 2024 présente des revenus additionnels de 2,2 M\$ (10,8 %) par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires découlent principalement de :

- Revenus de taxes sur la valeur foncière : + 1,9 M\$ (augmentation de la valeur au rôle d'évaluation et du taux de taxation).
- Autres services rendus : + 600 000 \$ (reprise du parc du Saisonnier et du camp de vacances).
- Intérêts : + 168 000 \$ (revenus de placement des liquidités disponibles).
- Transferts : - 400 000 \$ (reclassification de la ristourne de la SQ - 750 000 \$ et hausse du transfert découlant du pacte fiscal + 300 000\$).

Budget comparatif des revenus

REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2023	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Taxes sur la valeur foncière	14 936 000 \$	13 058 000 \$	1 878 000 \$	14.4%
Taxes sur une autre base	3 510 000 \$	3 494 000 \$	16 000 \$	0.5%
Paiements tenant lieu de taxes	188 000 \$	197 000 \$	(9 000) \$	-4.6%
Impositions de droits	1 124 500 \$	1 197 500 \$	(73 000) \$	-6.1%
Amendes et pénalités	60 000 \$	50 000 \$	10 000 \$	20.0%
Intérêts	340 500 \$	172 500 \$	168 000 \$	97.4%
Autres services rendus	1 058 000 \$	436 692 \$	621 308 \$	142.3%
Transferts	1 363 000 \$	1 764 308 \$	(401 308) \$	-22.7%
Total	22 580 000 \$	20 370 000 \$	2 210 000 \$	10.8%

Dépenses

Le budget de 2024 présente des dépenses additionnelles de 2,2 M\$ (10,8%) par rapport au budget de 2023. Les principales variations sont celles-ci :

- Sécurité publique (Service incendie) : + 1,1 M\$ (restructuration pour répondre au schéma de couverture de risque).
- Loisirs et culture : + 750 000 \$ (reprise du parc du Saisonnier et du camp de vacances).
- Transport : + 240 000 \$ (entretien des chemins, lignage et fauchage des chemins).
- Administration générale : + 200 000 \$ (préparation du nouveau rôle triennal d'évaluation, provision pour élections et contingence).
- Remboursement au fonds de roulement: + 150 000 \$
- Sécurité publique (Police) : - 750 000 \$ (reclassification de la ristourne).

Budget comparatif des dépenses 2024 vs 2023

DÉPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2023	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Conseil	436 000 \$	432 000 \$	4 000 \$	0.9%
Administration générale	1 668 000 \$	1 473 000 \$	195 000 \$	13.2%
Sécurité publique - Police	1 422 000 \$	2 146 000 \$	(724 000) \$	-33.7%
Sécurité publique - Protection incendie	2 266 000 \$	1 118 000 \$	1 148 000 \$	102.7%
Sécurité publique - Autres	152 000 \$	119 000 \$	33 000 \$	27.7%
Transport	4 092 000 \$	3 854 000 \$	238 000 \$	6.2%
Hygiène du milieu	3 525 000 \$	3 368 000 \$	157 000 \$	4.7%
Santé et bien-être (logement social)	12 000 \$	12 000 \$	- \$	0.0%
Aménagement, urbanisme et développement	987 000 \$	866 000 \$	121 000 \$	14.0%
Loisirs et culture	3 124 000 \$	2 366 000 \$	758 000 \$	32.0%
Frais de financement (intérêts)	1 351 000 \$	1 203 000 \$	148 000 \$	12.3%
Service de la dette (remboursement de capital)	3 413 000 \$	3 508 000 \$	(95 000) \$	-2.7%
Remboursement du fonds de roulement	262 000 \$	120 000 \$	142 000 \$	118.3%
Affectations	(130 000) \$	(215 000) \$	85 000 \$	0.0%
Total	22 580 000 \$	20 370 000 \$	2 210 000 \$	10.8%

Budget comparatif des dépenses par catégorie

DÉPENSES	BUDGET 2024	(%)
Conseil	436 000 \$	1.9%
Administration générale	1 668 000 \$	7.4%
Sécurité publique - Police	1 422 000 \$	6.3%
Sécurité publique - Protection incendie	2 266 000 \$	10.0%
Sécurité publique - Autres	152 000 \$	0.7%
Transport	4 092 000 \$	18.1%
Hygiène du milieu	3 525 000 \$	15.6%
Santé et bien-être (logement social)	12 000 \$	0.1%
Aménagement, urbanisme et développement	987 000 \$	4.4%
Loisirs et culture	3 124 000 \$	13.8%
Frais de financement (intérêts)	1 351 000 \$	6.0%
Service de la dette (remboursement de capital)	3 413 000 \$	15.1%
Remboursement du fonds de roulement	262 000 \$	1.2%
Affectations	(130 000) \$	-0.6%
Total	22 580 000 \$	100.0%

Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 (PTI)

Le plan triennal d'immobilisations 2024 à 2026 prévoit des investissements totalisant 51,5 M\$ dont 16,0 M\$ en 2024.

TITRE DU PROJET	RÉALISATION 2024	RÉALISATION 2025	RÉALISATION 2026
Finances et administration			
Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique.	20 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Travaux publics et infrastructures			
Prolongement du service d'aqueduc sur le chemin de la Vieille-Côte.	- \$	380 000 \$	- \$
Réfection du chemin et prolongement des services sur le chemin du Village.	100 000 \$	2 000 000 \$	- \$
Aménagement du chemin des Épinettes et projection d'un trottoir. Arrêt chemin de la Promenade.	390 000 \$	- \$	- \$
Aménagement du chemin des Épinettes et projection d'un trottoir. Poursuivre jusqu'au chemin des Mélèzes.	- \$	- \$	310 000 \$
Réfection des chaussées locales.	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Réparation des ornières sur le chemin Tour-du-Lac Nord.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord partie subventionnée (Asphaltage).	6 000 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord partie non subventionnée (Trottoirs).	- \$	- \$	2 500 000 \$
Réfection des chemins de l'Éclaircie et de la Coulée.	- \$	- \$	1 200 000 \$
Services professionnels - Conception des plans et devis - Réfection du chemin du Tour-du-Lac.	- \$	100 000 \$	- \$
Services professionnels - Étude de faisabilité du prolongement des services aqueduc et égout à la montagne du Mont-Cervin.	60 000 \$	- \$	- \$
Services professionnels - Conception des plans et devis pour la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du service d'égout sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte.	85 000 \$	- \$	- \$
Réfection du barrage du lac Morin	1 350 000 \$	- \$	- \$
Construction du mur de soutènement et trottoir sur le chemin des Lacs	350 000 \$	- \$	- \$
Loisirs, culture et vie communautaire			
Remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Remplacement des quais et mise à jour des ancrages au Club nautique.	- \$	220 000 \$	- \$
Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Club nautique.	350 000 \$	- \$	- \$
Valorisation du milieu naturel par l'aménagement de sentiers et de passerelles reliant la vallée Autrichienne, le lac Neigette et des infrastructures communautaires.	1 000 000 \$	- \$	- \$
Construction d'un centre aquatique et sportif au parc du Saisonnier.	2 500 000 \$	- \$	27 000 000 \$
Mise à niveau du système de chauffage du garage de la caserne d'incendie.	45 000 \$	- \$	- \$
Achat d'une motoneige pour l'entretien des parcs.	21 000 \$	- \$	- \$

Mise aux normes et déplacement de la cloche du centre culturel St-Dunstan.	50 000 \$	- \$	- \$
Aménagement et réouverture du parc de la Gentiane	- \$	45 000 \$	- \$
Restauration de la chapelle St-James	- \$	- \$	530 000 \$
Protection contre l'incendie			
Remplacement d'équipement incendie.	93 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
Acquisition et installation d'un réservoir sous-terrain	133 000 \$	- \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	16 047 000 \$	3 330 000 \$	32 125 000 \$

Pour réaliser les projets de 2024, le montage financier pour le financement est le suivant :

- Subventions : 7 570 000 \$
- Nouveau règlement d'emprunt général : 5 950 000 \$
- Règlement d'emprunt existant ou de secteur : 1 868 000 \$
- Réserves financières : 659 000 \$

La réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord ainsi que la réfection des ornières de ce même chemin (secteur école Montagnac du Lac) sont les plus gros projets d'envergure prévus en 2024. Conditionnellement à une subvention majeure, la Municipalité pourra réaliser ces deux projets totalisant 7,5 M\$ en ne finançant que la portion non-subsventionnée, soit 1,5 M\$.

Il est également prévu, en 2024, de procéder au remplacement du gazon synthétique du terrain de soccer et à la bonification de son système d'éclairage. Une subvention importante est prévue dans le financement de ce projet.

Le projet de construction d'un centre aquatique et sportif au parc du Saisonnier, évalué à 27 M\$, est prévu en 2026 mais la réalisation des plans et devis débutera dès l'an prochain. La Municipalité compte sur l'octroi d'une subvention pouvant atteindre jusqu'à 70 % des coût de construction et la recherche de partenariat pour réaliser son financement.

Finalement, bien que le projet a été reporté à quelques reprises, la réfection du barrage du lac Morin devrait se réaliser en 2024, toutes les autorisations nécessaires au préalable ayant été obtenues.

Service de la dette

Pour 2024, puisque les paiements en capital prévus ont diminué mais que les intérêts à payer vont augmenter, le service de la dette demeurera stable à 4,8 M\$ soit 21,1 % du budget total.

Bien que le service de la dette se soit stabilisé, la Municipalité est elle aussi contrainte à refinancer les emprunts à long terme existants et à effectuer de nouveaux financements à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé qu'au cours des dernières années soit:

2021 : 1,4 %
2022 : 4,2 %
2023 : 4,8 %
2024 : 6,0 % (anticipé)

La dette totale se chiffre actuellement à 36,6 M\$ comparativement à 38,8 M\$ il y a un an. Elle est composée des dettes de secteurs (taxes de secteur) (7,8 M\$), celles payées par l'ensemble des citoyens (24,3 M\$) ainsi que les emprunts assumés par des subventions (gouvernement provincial) (4,5 M\$).